

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi sept octobre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 02/10/2020 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Daniel BOTTREAU.

Absents : Philippe PELLERIN donne pouvoir à Jérôme COTRET, Jean-Michel MORISOT donne pouvoir à Jean-Marie KUZIOR, Denis SALLÉ donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE.

Secrétaire de séance : Laëtitia DESBOIS.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance. Le procès-verbal de la séance du 02 septembre 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- AUTORISE M. le Maire à demander un fonds de concours d'un montant de 4 811 € à la CCTVI pour la tranche 4 des travaux d'aménagement du centre-bourg
- ACCEPTE une décision modificative liée à une opération de cession de matériel informatique
- ATTRIBUE les montants de subventions aux associations communales suivants :

ASSOCIATIONS	DEMANDE en euros	MONTANT 2019	ACCORD en euros
APE	Pas de demande		
ARC EN CIEL	100	50	100
RIVERAINS LEVEE : LE DANGER		100	100
ECOLE INTERCOMMUNALE FOOTBALL	200	150	150
BALADINS DES BORDS DE L'INDRE	150		150
ACPG-CATM			250
TOTAL			750

- MODIFIE le tarif du chauffage des salles pour les associations comme suit :

	SALLE DES FETES	FOYER COMMUNAL
	chauffage ou climatisation selon période	chauffage du 1/10 au 30/04
Journée – 24 h	18 €	13 €
Week-end – 48 h du samedi 8h30 au lundi 8h30	35 €	26 €

- ACCEPTE de verser une subvention à l'association du Comice rural
- DESIGNER M. Jean-Jacques GAZAVE, comme correspondant défense de la commune

Informations et questions diverses

M. KUZIOR informe le Conseil municipal que la mise à jour du PCS est en cours. Il demande à chaque conseiller de donner son avis sur l'organigramme proposé.

M. COTRET rend compte de la réunion de la commission « Tourisme » du 14/09/2020.

Trois pôles de réflexion en ressortent :

- autour du camping : projet d'installer une borne de recharge pour vélos électriques sur le site du camping. M. le Maire intervient en indiquant que le Département va, dans les semaines qui viennent, en installer sur le parking du Chemin du Pont Félicie sur l'itinéraire de La Loire à Vélo. Ces deux installations seraient complémentaires.
- autour du château : une bonne communication avec toute l'équipe du château est nécessaire.
- autour des commerces et restaurants de la commune qui vivent du tourisme.

Mme NAVION souhaite connaître l'avancement du projet de réhabilitation. M. GAZAVE répond que l'étang est, pour le moment, asséché et que le curage et l'élimination des roseaux représentent un financement très important.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h50.

Affiché le 09/10/2020 Transmis à la préfecture le 09/10/2020
